NOUVEAU À HAYANGE

Feralia

CENTRE AQUATIQUE

• Bassin ludique • Bassin sportif
• Espace bien-être (sauna, hammam, jacuzzi)
• Solarium • Jeux d'eau intérieurs/extérieurs...

VAL DE FENSCH
Communauté d'Agglomération

Lorraine

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL DE FENSCH

VALmédia

N°14 - Juillet 2010

FERALIA à HAYANGE : Tous les plaisirs de l'eau

VAL DE FENSCH
Communauté d'Agglomération
2010 ans

Algrange - Fameck - Florange - Hayange - Knutange - Neufchef - Nilvange - Ranguevaux - Serémange-Erzange - Uckange

Le début de ce mois de juillet a vu l'ouverture au public du centre aquatique Feralia à Hayange. Cet équipement communautaire d'envergure était très attendu. Il offrira aux habitants de notre territoire plus qu'une nouvelle piscine : la vocation ludique et familiale de ce centre en fait un élément d'attractivité du territoire et un lieu de vie que doivent s'approprier les habitants. C'est pourquoi l'amplitude d'ouverture du site a été pensée pour utiliser au mieux l'équipement. Je ne doute pas que si l'été est très ensoleillé, Feralia sera particulièrement apprécié comme lieu de détente et de fraîcheur ! Vous trouverez dans les pages suivantes toutes les informations sur Feralia, ainsi que sur l'équipe à votre service, à qui je souhaite une totale réussite.

Le nouveau schéma communautaire des piscines répond aux besoins de la natation sportive et scolaire sur notre territoire. En outre, des créneaux disponibles pour les autres communes du secteur montrent bien notre solidarité envers elles dans l'objectif de permettre à un maximum d'enfants de pratiquer la natation.

Cette réorganisation débouche sur la création d'un grand club nautique communautaire. Je sais que le processus n'a pas été facile et je tiens à remercier les élus, les bénévoles, les éducateurs de leur esprit de responsabilité pour doter la Vallée d'une organisation dont le seul but est de se donner plus de moyens pour la pratique sportive au bénéfice des plus jeunes.

Les projets structurants pour notre territoire et au-delà pour le Nord Mosellan se poursuivent : élaboration du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), mise en place d'une nouvelle structure avec le SYDELON, pour répondre aux défis de la nécessaire valorisation des déchets ménagers. Parmi les grands projets, le port d'Illange-Uckange constitue un enjeu essentiel. Avec nos partenaires de la Communauté d'Agglomération de Thionville-Portes de France, nous ne ménagerons pas nos efforts pour que démarre la réalisation de cette plate-forme trimodale, susceptible de déboucher sur des centaines d'emplois.

Avec la Région Lorraine, nous avons concrétisé les engagements qui déboucheront sur l'aménagement de la gare d'Uckange. Ce projet, préconisé dès 2006, permettra de disposer d'une véritable halte-ferroviaire TER sur la Vallée de la Fensch.

Après la suppression de la taxe professionnelle dans la loi de finances pour 2010, l'entreprise de démolition des collectivités locales se poursuit avec l'annonce du " gel " (en fait de la baisse) des concours de l'État en 2011. Dans le même temps, la réforme territoriale traduit la volonté du gouvernement d'une mise sous tutelle des collectivités. Dans ce contexte, la création récente d'une association " aire urbaine Metz-Thionville-Briey " pour une réflexion et une action commune au niveau de cette grande agglomération de 400 000 habitants constitue un événement. Il s'agit de répondre aux défis communs sur des sujets qui sont à cette échelle, comme l'université, les grandes infrastructures, les transports, l'offre de santé. La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, à l'unanimité moins deux abstentions, a été le premier Etablissement Public de Coopération Intercommunale à rejoindre cette initiative. Sollicité pour faire partie du bureau de cette association, j'y défendrai les intérêts de notre territoire, comme je le fais au Conseil Général de la Moselle et dans les instances où je siège.

Cette année, faut-il le rappeler, est le 10e anniversaire de notre communauté d'agglomération, première communauté d'agglomération créée en Lorraine et parmi les dix premières en France. Je tiens à souligner de nouveau à cette occasion le travail remarquable effectué par les agents de cet établissement public. Entouré des membres du bureau communautaire, j'étais très heureux de partager un moment de détente lors de la journée de remerciement au personnel organisée en collaboration avec l'Amicale en juin dernier. Notre territoire, fort de sa tradition laborieuse et convaincu de ses atouts, est plus que jamais une terre de dynamisme et une force d'initiative. Les élus communautaires sont à cet égard le reflet des forces vives de cette vallée.

Editorial

Philippe TARILLON
Maire de Florange
Président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
Conseiller Général de la Moselle

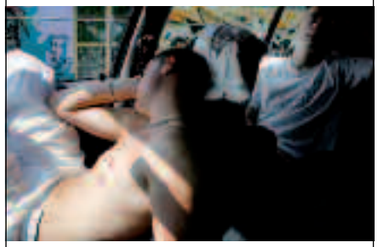

Du 1er au 31 octobre 2010

Retour en Lorraine

Photographies - Bar Floréal

Près de 30 ans après les reportages d'André Lejarre et d'Alex Jordan lors des grèves et mouvements contre la fermeture des usines sidérurgiques du bassin de Longwy, l'ensemble des photographes du bar Floréal accompagne leur retour en Lorraine. Présenté dans le cadre du Mois de la photo à Paris en 2008, entre tradition et mutation, le projet permet la confrontation des différentes générations, autant celles qui peuplent la Lorraine que celles qui font ce collectif de photographes aujourd'hui.

Parc du haut-fourneau U4
1 Jardin des Traces - 57270 UCKANGE
Tél. : 03 82 57 37 37

Vous trouverez, joint à ce numéro de Valmédia, l'agenda culturel communautaire FESTI'VAL n°3 ainsi que la Lettre du Conseil de Développement n°8.

Sommaire

C'EST ARRIVÉ ! — *p.4*

ILS FONT L'AGGLO — *p. 6 à 11*

- L'agglo, c'est vous — *p. 6*
- L'agglo, c'est nous — *p. 8*
- L'agglo, c'est elle — *p. 10*

L'AGGLO EN ACTION — *p. 12 à 23*

Projets réalisés, en cours et à venir

Le dossier - Bienvenue à Feralia, votre centre aquatique de loisirs ! *p. 12*

- Gare Uckange : début des travaux d'aménagement — *p. 16*
- Les délibérations en bref — *p. 23*

(RE) DÉCOUVERTE — *p. 24*

SPORT... midable ! — *p. 26*

VAL MÉDIA N° 14
Magazine édité par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch - Hôtel de Communauté
1, rue de Wendel - BP 20176
57705 Hayange Cedex
Tél. : *03 82 86 81 81* - Fax : *03 82 86 81 82*
Courriel : *info@agglo-valdefensch.fr*
Site internet : *www.agglo-valdefensch.fr*
Directeur de la publication :
Philippe TARILLON, Président
Directeur de la rédaction :
Jean-Philippe Siebert, Directeur Général des Services
Coordination :
Angélique Mordenti, Service communication
Rédaction :
Pascal Piatkowski, réalisé en collaboration avec les services de la communauté d'agglomération
Graphisme :
Epicéa communication
Photographies :
Pascal Piatkowski - Services de la communauté d'agglomération - © P.Duval, Y. Raynal Sarl d'architecture
Impression :
Imprimerie L'HUILLIER (certifié IMPRIM VERT®) Florange
Tirage :
30 000 exemplaires
ISSN 1769-1028 - Dépôt légal à parution
IMPRIMÉ SUR PAPIER PEFC (forêt gérée durablement).

TRANSPORTS

Le **17 février 2010** en mairie d'Uckange, **Jean-Pierre Masseret**, président de la Région Lorraine, **Gérard Léonardi**, maire d'Uckange et **Philippe Tarillon**, président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch ont présenté aux élus et à la presse **le projet de travaux d'aménagement de la halte ferroviaire d'Uckange**. La convention entre la Région et la communauté d'agglomération concerne la création d'un giratoire, d'une voie d'accès et d'un parking financés à 50 % par chacun des partenaires pour un montant estimé à 900 000 €HT (plus d'infos p.16).

ENVIRONNEMENT

Le lancement officiel de l'opération **" Refus de tri "** s'est déroulé le **1er mars 2010** au siège de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch en présence de l'ensemble de ses partenaires : Sita Lorraine, Eco-Emballages, la Ville de Hayange, les écoles élémentaires du Val de Fensch, le lycée technique d'Algrange, la société VALO'D Design et l'artiste Christophe Clerc. L'objectif commun est de réduire significativement le taux de refus de tri sur le territoire (actuellement entre 25 à 30 %).

EMPLOI

Plusieurs centaines de demandeurs d'emploi ont parcouru le Forum pour l'emploi organisé le **23 mars 2010** à Hayange, salle Molitor. Le Pôle Emploi de Hayange en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch a réuni les entreprises, associations et prestataires de services du secteur proposant leurs offres d'emploi.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

D'importants investissements sont prévus chez ThyssenKrupp à Florange et Corus à Hayange. Cela a été l'occasion pour la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch de réunir le **29 mars 2010** élus et chefs d'entreprises pour un petit déjeuner en présence de **Jean Arnould**, président de ThyssenKrupp et **Colin Mc Gibbon**, directeur de Corus Rail à Hayange. Les invités ont pu ensuite profiter d'une visite des locaux de ThyssenKrupp.

CULTURE

Le festival Scènes au bar a offert sa neuvième tournée le **6 avril 2010** à Knutange **au café de l'Industrie**. Pendant 5 jours intenses, douze bars et cafés de la vallée de la Fensch et de Thionville ont participé à ces rencontres devenues déjà incontournables.

EUROPORT Lorraine : Dourges, un exemple à suivre

Le **26 avril dernier**, une délégation d'élus communautaires du Val de Fensch et de Thionville-Portes de France a visité Delta 3, la plate-forme trimodale de Dourges dans le Nord-Pas-de-Calais. 300 hectares de friches industrielles ont laissé place depuis 2000 à une activité logistique d'ampleur (combiné rail-route-voie d'eau), créatrice de 1500 emplois pour 330 000 m² d'entrepôts. La gouvernance et la rapidité de la mise en place de ce projet méritent d'être soulignées.

" Les aides financières du Val de Fensch sont vitales pour financer nos activités. Sans elles, notre service de proximité serait remis en cause. "

Pascale Goudot, chef de service Pôle Insertion

Association d'Information et d'Entraide Mosellane

Donner une place à chacun dans la société

Depuis près d'un demi-siècle, l'Association d'Information et d'Entraide Mosellane (AIEM) agit pour vaincre l'exclusion et donner, grâce au travail social, une seconde chance à ceux qui en ont besoin. La communauté d'agglomération soutient financièrement son action dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville.

Créée en 1962 à l'occasion de la naissance du foyer d'hébergement pour jeunes filles " Les Sansonnets " à Metz, l'Association d'information et d'entraide mosellane (AIEM) a depuis parcouru beaucoup de chemin. Désormais structurée en quatre pôles (hébergement/logement, urgence, demandeurs d'asile, insertion), elle assure des missions d'insertion sociale, d'aide au logement, de lutte contre la toxicomanie et emploie environ 250 personnes, dont 25 salariés à Clouange, Fameck, Moyeuvre-Grande et Uckange. Financé à hauteur de 30 000 euros par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, le service Equip'Toit de l'AIEM fait travailler des personnes en grande difficulté sociale et/ou professionnelle, dans le cadre de contrats aidés, afin qu'elles puissent reprendre une activité professionnelle. Ce chantier d'insertion permet également aux ménages à faibles ressources d'acquérir du mobilier et de l'électroménager à prix intéressant. Sous la responsabilité d'un coordinateur-encadrant, les équipes d'Equip'Toit se chargent de monter, de démonter, de réparer et de rénover les meubles et entretiennent l'électroménager récupérés chez les particuliers. " *Au fil des mois, nos salariés voient leurs capacités physiques et manuelles évoluer et développent leur sens des responsabilités* " commente Pierre Henry, chef de service chargé de la logistique. En ce sens, Equip'Toit constitue un " sas " vers l'emploi et favorise la socialisation, même si l'insertion durable devient de plus en plus difficile en raison de la crise économique.

LE CHIFFRE :

210

comme le nombre d'adhérents bénéficiaires du service rendu par Equip'Toit.

Emmanuelle Mayer, éducatrice spécialisée

Un lien social primordial

Egalement soutenu par la communauté d'agglomération (13 000 euros en 2009), le Dispositif intercommunal de prévention des toxicomanies vient en aide aux personnes toxicomanes sur le territoire et dans la vallée de l'Orne. L'AIEM assure leur suivi social, en partenariat avec l'intersecteur des pharmaco-dépendances de la Moselle. Le Centre Baudelaire à Thionville s'occupe des questions d'ordre sanitaire. *" Dans nos pôles de Fameck, Uckange et Moyeuvre-Grande, nous accueillons et accompagnons toutes les personnes marginalisées, précarisées ou en voie de l'être, confrontées à un problème de consommation de produits psycho actifs,* indique Emmanuelle Mayer, éducatrice spécialisée. *Nous les orientons, si nécessaire, vers les partenaires et services de soins concernés. Nous assurons également le lien social des personnes incarcérées, en partenariat avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation et la protection judiciaire de la jeunesse. Il est primordial qu'elles ne se sentent pas abandonnées... "*

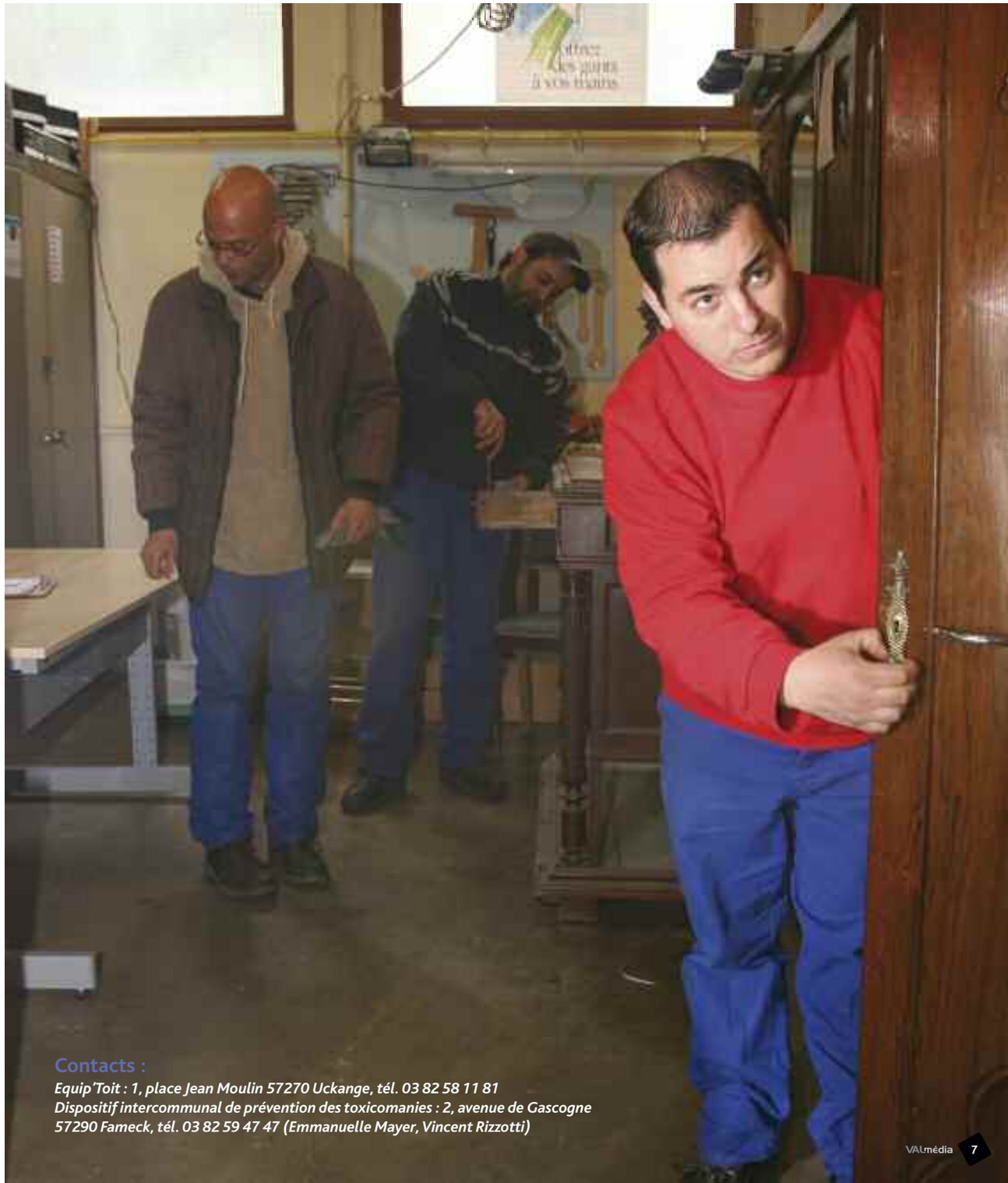

Contacts :

Equip'Toit : 1, place Jean Moulin 57270 Uckange, tél. 03 82 58 11 81
Dispositif intercommunal de prévention des toxicomanies : 2, avenue de Gascogne 57290 Fameck, tél. 03 82 59 47 47 (Emmanuelle Mayer, Vincent Rizzotti)

Philippe Andreansky

Philippe Forcella

Deux équipes à votre service !

Pour assurer un accueil et un service irréprochables, le nouveau centre aquatique compte sur les agents de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch ! Au total, plus d'une vingtaine de personnes feront " tourner " Feralia. Revue de détail…

Le nouveau centre aquatique communautaire, exemplaire dans sa conception, s'accompagne d'une organisation solide et mûrement réfléchie. Feralia offrira au public des plages d'ouverture très étendues, plus de 61 heures par semaine en période scolaire et autant pendant les vacances d'été ! Pour offrir un service de qualité et permettre le déroulement optimal de toutes les activités (lire notre dossier spécial page 12), deux équipes complémentaires - composées chacune d'un chef de bassin, 4 maîtres nageurs et 7 agents techniques - se relaieront au centre aquatique. Deux hôtesses accueilleront les visiteurs au guichet. Elles fourniront toutes les informations nécessaires sur les formules tarifaires, les activités proposées, l'accès aux vestiaires…

La gestion de l'établissement a été confiée à Philippe Forcella (45 ans), qui sera entouré de 2 chefs de bassin : Éric Gugole (36 ans) et Frédéric Andrès (43 ans). Éducateurs sportifs de formation, tous les trois travailleront en étroite collaboration avec Philippe Andreansky, chargé de mission " Sports " à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. Chacun d'entre eux a accepté d'expliquer ses fonctions à *Val Média*.

Philippe Forcella : " *Le chef d'établissement assure la gestion et la promotion de l'équipement (animations permanentes et opérations ponctuelles). Il a également un certain nombre de tâches administratives à réaliser : gestion du planning des éducateurs, des agents techniques, coordination entre les différents utilisateurs (responsables d'associations, conseiller pédagogique de circonscription…). Je veille aussi à l'application du projet pédagogique pour le public scolaire. Le challenge est très motivant car Feralia accueillera chaque semaine quelques 600 élèves du primaire… "*

Philippe Andreansky : " *En tant que chargé de mission " Sports ", mon rôle consiste à coordonner la gestion du nouvel équipement, en relation quotidienne avec le chef d'établissement, les chefs de bassin, les présidents de clubs, l'Éducation Nationale, la section sportive du collège Hurlevent… Je suis une sorte de médiateur qui doit contribuer à satisfaire le public et permettre au personnel de Feralia de travailler dans les meilleures conditions. "*

Éric Gugole et Frédéric Andrès : " *Sous la responsabilité du chef d'établissement, nous coordonnons le travail des maîtres nageurs, des hôtesses d'accueil et des agents techniques. Nous assurons la sécurité des bassins et veillons au bon déroulement des animations et enseignements proposés (leçons de natation, gymnastique aquatique, aquabike, bébés nageurs…). C'est évidemment un poste à responsabilités. De plus, le challenge est excitant et nous comptons bien devenir rapidement une force de propositions ! "*

Éric Gugole

Frédéric Andrès

Fameck... par Fameck

Fameck célèbrera en 2010 le bicentenaire de sa naissance et prépare pour l'occasion un programme festif pour tous. La commune aux 40 nationalités différentes parachève également deux décennies de rénovation urbaine qui ont contribué à fédérer ses différents quartiers.

VALmédia : En quoi avez-vous changé au cours de ces dernières années ?

Fameck : J'achève actuellement un processus de rénovation urbaine, qui a permis de créer du lien entre les différents quartiers me composant. La requalification de l'avenue Jeanne d'Arc est particulièrement emblématique de cette évolution. La deuxième phase, de l'Hôtel de Ville jusqu'au carrefour des Quatre routes, sera réalisée pour la fin du mois de septembre.

Vm : Quels sont les objectifs de ces grands travaux ?

Fameck : Au-delà de la sécurisation des passages piétons, de l'élargissement des trottoirs et de l'embellissement de la commune, je souhaite créer un véritable centre-ville, où les habitants puissent se réunir et passer du temps ensemble. Je poursuis mon développement démographique et économique. D'ici 2014, le Domaine de la Forêt accueillera environ 3 000 nouveaux habitants et dès la fin de cette année, plusieurs enseignes ouvriront leur porte sur le parc d'activités de la Feltière.

Vm : Parlez-nous de vos principaux atouts...

Fameck : Ma principale richesse provient de la forte mixité sociale et culturelle présente dans la commune. Quelques 40 nationalités différentes vivent en harmonie chez moi. Il y a bien sûr une importante communauté italienne originaire de la région des Abruzzes - je me suis d'ailleurs jumelée avec la ville de Raïano en 2009 - une grande communauté nord-africaine, turque mais aussi une importante communauté d'origine capverdienne Cette diversité est à l'origine de mon dynamisme associatif dans tous les domaines : sport, culture, humanitaire...

Vm : Ce dynamisme se retrouve-t-il dans vos manifestations annuelles ?

Fameck : Tout le monde connaît aujourd'hui le Festival du Film Arabe organisé par la Cité sociale, qui a fêté ses vingt ans en 2009. Ce festival, soutenu par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, a depuis l'an dernier un petit frère : le Festival du Film Turc. Mais je suis aussi connue pour la Cavalcade, la course nature " La Fameckoise ", les Feux de la Saint-Jean et leur épreuve cycliste renommée, la Fête de la Cerise, la Fête de la Saint-Roch, de la Sainte Anne ou encore la Fête Country du Justemont...

Vm : Quel est le site incontournable à visiter chez vous ?

Fameck : La chapelle de Morlange, incontestablement ! Ce joyau de l'art roman (XII[e] siècle) vaut vraiment le détour. Son chœur, ses bras de transepts, son clocher et son portail renaissance sont classés Monuments Historiques. L'an dernier, une nouvelle cloche en bronze de 250 kg a été installée dans le clocher à deux voies de la chapelle. De nombreux Fameckois, émus et fiers, ont participé à ces journées du Patrimoine. Venez la découvrir !

Un peu d'histoire...

Fameck vient de Falmacres, désignation gallo-romaine dont le suffixe veut dire " Ferme ". Le nom prend sa graphie définitive en 1744. Les cinq hameaux qui forment la commune après 1810 (voir ci-après) constituaient les pointes avancées du Barrois, du Luxembourg et de la Lorraine. Fameck dépendait de l'abbaye messine de Saint-Martin et de l'abbaye des Prémontrés du Justemont.

Le saviez-vous ?

Fameck a été créée par un décret impérial du 8 novembre 1810 regroupant les hameaux de Budange, Morlange, Rémelange, Edange et Fameck. La commune et ses " annexes " faisaient partie des lieux les plus anciennement peuplés de la région, comme l'atteste la présence de la chapelle de Morlange (XII[e] siècle).

Fameck, c'est aussi...

- *1 salle des fêtes (Victor Hugo)*
- *1 bibliothèque municipale*
- *2 centres socio-culturels*
- *1 cité des sports*
- *1 centre communal d'action sociale*
- *1 conseil municipal des enfants*
- *1 crèche multi-accueil (Le Rêve bleu)*
- *1 maison de retraite (Le Clos fleuri)*
- *8 écoles maternelles*
- *4 écoles élémentaires*
- *1 collège (Charles de Gaulle)*
- *1 lycée d'enseignement général (Saint-Exupéry)*
- *1 lycée professionnel (Jean Macé)*
- *...*

FAMECK EN CHIFFRES

Population : **12664** habitants

Densité : **1015** habitants/km²

Superficie : **1253** ha

Éclairage des sorties d'autoroute : La position du Val de Fensch

Interpellé par plusieurs élus et habitants sur l'absence d'éclairage du giratoire de Fameck, à la sortie de l'A30, Philippe Tarillon apporte des précisions sur ce dossier.

Pourquoi la communauté d'agglomération n'éclaire-t-elle pas le giratoire de Fameck ?

L'éclairage des sorties d'autoroute ne fait pas partie des compétences communautaires. Si nous intervenons sur le giratoire de Fameck, nous devrons alors prendre sous notre responsabilité toutes les sorties d'autoroute situées sur notre territoire (sortie 42 sur l'A31, sorties 3 et 4 sur l'A30).

La situation peut-elle évoluer ?

Nous sommes conscients des aspects liés à la sécurité et à l'image de notre territoire. C'est pourquoi une étude mesure actuellement les coûts que représenterait ce transfert de charges. Il faut rester prudent car les sorties d'autoroute relèvent normalement des compétences de l'État. Dans certains cas, les routes concernées sont du ressort du département de la Moselle. J'estime que les communes de Fameck, Florange, Hayange et Nilvange, pas plus que la communauté d'agglomération, n'ont vocation à se substituer à l'État, d'autant que ce dernier ne facilite pas nos finances : suppression de la taxe professionnelle, transfert de charges, concours revu à la baisse pour les collectivités locales en 2011...

Bienvenue à Feralia votre centre aquatique de loisirs !

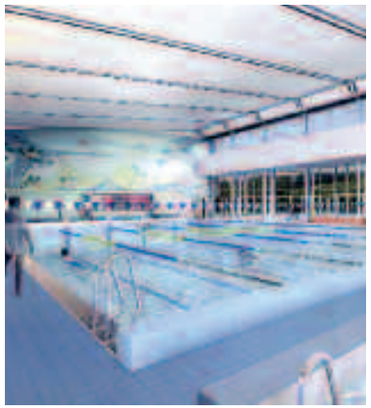

Hammam, sauna, jacuzzi, rivière à contre courant, bancs et pieds massant, bassin sportif de 25 m, pataugeoire avec jeux d'eau, solarium, jeux d'eau… Le centre aquatique communautaire Feralia a ouvert ses portes le 2 juillet dernier. Venez nombreux vous offrir un moment de détente et de bien-être, entre amis ou en famille !

Ça y est, le grand jour est arrivé ! Le Centre aquatique Feralia est prêt à vous accueillir pour vivre des moments de détente inoubliables et pratiquer dans les meilleures conditions l'activité sportive de votre choix. Vous le constaterez rapidement, votre nouvel équipement est particulièrement ludique et fonctionnel. Il a été conçu pour répondre à toutes les attentes et s'adapter à tous les budgets : familles, scolaires, sportifs… L'espace disponible a été entièrement réaménagé pour optimiser la fonctionnalité des lieux. Feralia peut accueillir simultanément le public et les scolaires, grâce à la séparation des vestiaires publics et collectifs et à l'existence d'une paroi vitrée entre le bassin sportif et le bassin ludique. Le hall d'accueil, accessible par ascenseur ou escalier, est un véritable lieu de vie. Le centre aquatique est équipé de bassins inox aussi esthétiques que faciles d'entretien. Il bénéficie également d'un système de traitement d'eau et d'air flambant neuf (régulation automatique, pompes à chaleur de dernière génération…). Quant à l'espace beauté, situé en périphérie des vestiaires publics (tables de maquillage, sèche-cheveux…), il vous apporte tout le confort requis pour préparer agréablement la suite de votre journée !

LE CHIFFRE :

655

Suite aux travaux d'extension, la capacité d'accueil de Feralia a été multipliée par deux. Le centre aquatique peut dorénavant accueillir jusqu'à 655 personnes simultanément contre 315 dans l'ancienne configuration.

260 m² de nouveautés

L'extension du centre aquatique consiste en la création d'un hall ludique, comportant un bassin de 218 m² et une pataugeoire de 42 m² séparés du bassin sportif par une paroi vitrée. Cette cloison permet d'accueillir simultanément le public et les activités scolaires dans des conditions optimales.

Un bassin ludique puissance deux

Le bassin ludique comporte une partie " welness " : rivière à courant, jets et bancs massant, geyser, cascade ainsi qu'un espace réservé aux animations : aquagym, aquaphobie, aquabike, bébés nageurs, jardin d'eau… Les tout-petits, particulièrement gâtés, peuvent se familiariser avec l'élément liquide dans une pataugeoire de dernière génération, dotée d'une cascade, d'un hérisson et d'un palmier d'eau.

Des animations pour tous les goûts

Les équipes de Feralia ont élaboré un programme d'animations riche et varié pour tous les âges de la vie, depuis la préparation à l'accouchement (encadrée par une sage-femme) jusqu'à la gymnastique aquatique douce pour seniors. Les animations suivantes débuteront le 13 septembre 2010 : aquagym (travail des différents groupes musculaires), aquarelax (gymnastique douce, éveil musculaire), aquacardio (vélo et tapis de marche dans l'eau), aquajogging (travail des différents groupes musculaires), aquaphobie (pour vaincre l'appréhension), leçons enfants, leçons adultes (apprentissage et perfectionnement), bébés nageurs (éveil de l'enfant à partir de 6 mois), jardin d'eau (familiarisation pour les 4/5 ans), anniversaire (pour les 5/11 ans - 1 h encadrée par un animateur sportif et mise à disposition d'une salle pour le goûter).

Un dispositif pour personnes handicapées

Les concepteurs du nouveau centre aquatique communautaire n'ont pas oublié les personnes handicapées. Grâce à son ascenseur et son système motorisé de mise à l'eau pour fauteuil roulant, Feralia est en effet en mesure d'accueillir les personnes à mobilité réduite dans de très bonnes conditions.

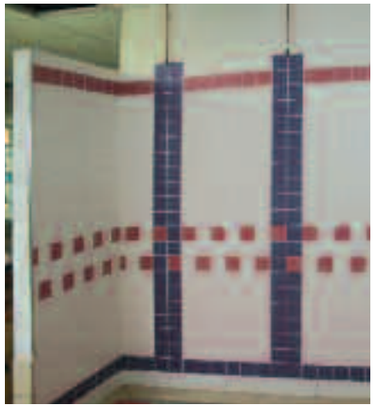

Un environnement de grande qualité

Qui dit nouvel équipement dit également nouveau parking… La communauté d'agglomération et la Ville de Hayange ont co-financé la création de 300 places de stationnement devant le centre aquatique. Le montant des travaux (1 304 200 euros TTC) comprend la réalisation d'espaces verts (plantation de 17 000 arbustes Symphorine et 30 arbres de type érables décoratifs, mise en place de 3 500 m² de paillage biodégradable…), l'installation d'un éclairage public de type LED (40 candélabres avec variateur de puissance intégré pour réaliser des économies d'énergie et une dizaine d'encastrés au sol à vocation plus décorative) et la création d'un city-stade en contre-haut du centre aquatique. À noter aussi la réalisation, à 5 mètres de profondeur, d'un bassin de rétention de 200 m³ pour réguler de façon optimale les eaux pluviales.

Feralia : le choix de l'originalité

Les élèves du collège Hurlevent à Hayange et les agents de la communauté d'agglomération du Val de Fensch ont travaillé sur le nouveau nom du centre aquatique communautaire. Ensemble, ils ont réfléchi à plusieurs propositions que Philippe Tarillon, président de la communauté d'agglomération, et un collège d'élus ont finalement départagées. Il n'existe aucun autre centre aquatique Feralia en France. Ce nom évoque à la fois le riche passé industriel de la vallée et suscite le rêve et la fête grâce à sa dernière syllabe. Feralia semble né sous une bonne étoile…

CHIFFRES CLÉS

9 500 00 € HT :
budget global de l'équipement

1 116 847 € HT :
subvention du Conseil Régional de Lorraine (14,29 %)

1 100 740 € HT :
subvention du Conseil Général de la Moselle (14,08 %)

75 000 € HT :
subvention de l'État pour favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (d'autres subventions étatiques sont en cours d'attribution)

ACTIVITÉS PÉRIODE SCOLAIRE 2010-2011 *À partir du 13 septembre 2010*

NOUVEAUTÉS

> ANNIVERSAIRE

Mercredi 14h/15h30 ou 15h30/17h - Samedi 14h/15h30 ou 15h30/17h : Groupe de 4 à 10 enfants de 5 à 11 ans - Encadré par 1 éducateur sportif - Mise à disposition d'une salle pour le goûter. *(boissons et gâteaux non compris)*

> AQUABIKE AQUATRAINING

Mardi 19h30/20h15 - Vendredi 19h30/20h15 - Dimanche 9h15/10h : Public sportif - Utilisation de vélos et tapis de marche dans l'eau - À partir de 16 ans - Certificat médical obligatoire.

ADULTES

> AQUAGYM

Lundi 12h30/13h15 - Mardi 14h30/15h15 - Mercredi 17h45/18h30 - Jeudi 10h15/11h - Vendredi 14h30/15h15 ou 18h/18h45 : Tout public - Travail des différents groupes musculaires - À partir de 16 ans - Certificat médical obligatoire.

> AQUARELAX

Mardi 10h15/11h - Jeudi 14h30/15h15 - Vendredi 10h15/11h : Tout public - Gymnastique douce, éveil musculaire - À partir de 16 ans - Certificat médical obligatoire.

> AQUAJOGGING

Samedi 8h15/9h : Tout public - Travail des différents groupes musculaires - Maîtrise de la natation indispensable - À partir de 16 ans - Certificat médical obligatoire.

> AQUAPHOBIE

Samedi 8h15/9h : Pour celles et ceux qui ont une très grande appréhension de l'eau - À partir de 16 ans - Petit groupe.

> LEÇONS NATATION

Vendredi 18h45/19h30 - Samedi 8h15/9h : Apprentissage - À partir de 16 ans.

> PERFECTIONNEMENT NATATION

Mardi 18h30/19h15 - Jeudi 18h30/19h15 : Apprentissage et perfectionnement (dos, crawl, brasse, plongeon....) - À partir de 16 ans.

ENFANTS

> BÉBÉS NAGEURS

Samedi 8h15/9h - 9h/9h45 - Dimanche 8h15/9h : Éveil de l'enfant - À partir de 6 mois jusqu'à 3 ans - Certificat médical et vaccins à jour obligatoire.

> JARDIN D'EAU

Mercredi 9h/9h45, 9h45/10h30 : Familiarisation - Enfants de 4 à 5 ans.

> LEÇONS

Lundi 16h45/17h30 - Mardi 17h/17h45, 17h45/18h30 - Mercredi 9h15/10h - Jeudi 17h/17h45 - Vendredi 17h/17h45 : Apprentissage - À partir de 6 ans.

> PERFECTIONNEMENT

Lundi 17h30/18h15 - Mercredi 9h15/10h, 10h45/11h30, 17h/17h45 - Jeudi 17h45/18h30 : Apprentissage et perfectionnement (dos, crawl, brasse, plongeon...) - À partir de 6 ans.

Pour toutes les activités, l'inscription préalable est obligatoire à l'accueil ou au 03 82 52 10 10.

ACTIVITÉS PÉRIODE ESTIVALE 2010 *9h10 / 9h50*

MARDI > AQUAGYM et AQUAJOGGING
MERCREDI > AQUAGYM et AQUA CARDIO *(vélos et tapis)*
JEUDI > AQUAGYM et AQUAJOGGING
VENDREDI > AQUAGYM et PERFECTIONNEMENT ADULTES
SAMEDI > AQUAGYM et AQUA CARDIO *(vélos et tapis)*

Réservation obligatoire au 03 82 52 10 10.

HORAIRES PÉRIODE SCOLAIRE

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermeture	12h - 13h30 13h30 - 16h 16h - 19h
Mardi	10h - 12h 12h - 13h30	13h30 - 16h 16h - 21h
Mercredi	10h - 12h	14h - 19h
Jeudi	10h - 12h 12h - 13h30	13h30 - 16h 16h - 21h
Vendredi	10h - 12h 12h - 13h30	13h30 - 16h 16h - 21h
Samedi	9h - 12h	14h - 19h
Dimanche	8h30 - 13h	Fermeture

HORAIRES PETITES VACANCES

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermeture	14h - 19h
Mardi	10h - 12h	14h - 20h
Mercredi	10h - 12h	14h - 19h
Jeudi	10h - 12h	14h - 19h
Vendredi	10h - 12h	14h - 21h
Samedi	10h - 12h	14h - 19h
Dimanche	8h30 - 13h	Fermeture

HORAIRES GRANDES VACANCES

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermeture	14h - 20h
Mardi	10h - 21h	
Mercredi	10h - 20h	
Jeudi	10h - 20h	
Vendredi	10h - 21h	
Samedi	10h - 19h	
Dimanche	8h30 - 13h	Fermeture

TARIFS DES ENTRÉES AU CENTRE AQUATIQUE

> HORS ESPACE BIEN-ÊTRE

Tarif plein *(≥ 18 ans)*	3.50
Tarif réduit *(enfants ≥ 4 ans jusqu'à 17 ans inclus, familles nombreuses, étudiants, militaires, personnes handicapées, demandeurs d'emploi, personnes âgées de ≥ 65 ans avec justificatif)*	2.50€
Moins de 4 ans	gratuit
Abonnement 10 entrées tarif plein *(≥ 18 ans)*	31.50€
Abonnement 10 entrées tarif réduit	22.50€
Abonnement 10 heures	22.50€
Abonnement 20 heures	43.00€
Abonnement 30 heures	58.00€
Carte privilège *(habitants du Val de Fensch avec justificatif)*	180.00€

> AVEC ESPACE BIEN-ÊTRE (≥ 18 ans)

Forfait 2 heures	7.50€
Abonnement 10 heures	35.00€
Heure supplémentaire	3.50€

> AVEC UNE ACTIVITÉ

Bébés nageurs	6.50€
Jardin d'eau	6.50€
Leçons de natation	6.50€
Aquagym - Aquajogging - Aquarelax	6.50€
Perfectionnement	6.50€
Aquaphobie	6.50€
Aquabike et aquatraining	6.50€
Abonnement 10 séances par activité	60.00€
ANNIVERSAIRE	4.00€
Groupes, comités d'entreprises ...	nous consulter

Carte d'entrée en cas de perte ou de vol	3.00€
Clé cabine en cas de perte ou de vol	8.00€
Perte ou vol du bracelet accès Bien-être	3.00€

3 questions à Joël Cerbai

Quelle est l'origine du projet Feralia ?

Lorsque la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch a pris la compétence " piscines ", il existait cinq bassins dans la vallée. Rapidement, un projet de centre aquatique communautaire s'est dessiné et après une étude poussée, nous avons décidé de transformer la piscine de Hayange en un équipement innovant, moderne et attractif, adapté aux familles, aux scolaires mais aussi aux sportifs.

Quelle était l'ambition de la communauté d'agglomération ?

Il s'agissait de doter le territoire d'un centre aquatique de dernière génération, accessible au plus grand nombre grâce à une tarification attractive et des animations très variées (lire nos encadrés). Les différentes formules tarifaires permettront, je crois, de satisfaire tous les publics.

Quelle fréquentation escomptez-vous ?

Feralia est un équipement à taille humaine, adapté aux besoins de la vallée. En 2010, année d'ouverture, atteindre les 45 000 entrées serait déjà très encourageant. En année pleine, nous espérons doubler ce chiffre. La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch s'est donné les moyens, notamment en ce qui concerne l'encadrement humain, pour que le centre aquatique soit un vrai succès populaire.

Vice-président chargé des Sports

Accès à l'ensemble du centre aquatique *Accès bassin ludique et espace bien-être uniquement*

Gare d'Uckange : début des travaux d'aménagement

Le coup d'envoi de l'aménagement de la gare TER d'Uckange sera donné cette année avec la réalisation d'un giratoire sur la RD 952.

Le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général de la Moselle, la SNCF, RFF, le SMITU, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et la Ville d'Uckange ont aujourd'hui arrêté leur projet de requalification de la gare d'Uckange. Ce réaménagement vise à encourager les transports ferroviaires sur la vallée, notamment pour les personnes qui se déplacent quotidiennement à Metz et au Grand-Duché de Luxembourg dans un but professionnel. La transformation de la gare d'Uckange en un équipement moderne, attractif et intégré dans son environnement devrait durer quatre ans. Le début des travaux interviendra dès cette année avec la réalisation d'un giratoire au carrefour de la RD 952, de la rue de la Gare et de la rue de l'Ancienne Poste, qui facilitera l'accès à la gare et fluidifiera le trafic routier.

Limiter le nombre de véhicules

En 2011, une nouvelle aire de stationnement de 250 places sera créée entre la voie ferrée et le Parc du haut-fourneau U4 (1 M€HT, financé par la Région et la communauté d'agglomération). La requalification du bâtiment de la gare interviendra en 2012 (600 000€, financés par par la Région, la communauté d'agglomération et la SNCF). Une salle d'attente couverte, confortable et accueillante, équipée notamment d'une billetterie automatique, sera réalisée ainsi qu'un parc à vélo sécurisé (accès grâce à une carte d'abonnement).

En 2013, enfin, le parvis de la gare sera transformé en une aire de stationnement de courte durée (400 000€, financés par la Région et la Ville d'Uckange), avec création d'espaces pour piétons et cyclistes. Un parking de 22 places sera aménagé pour les covoitureurs et usagers du TER. 18 places supplémentaires seront réservées au dépose-minute, 5 places aux personnes à mobilité réduite et 2 places aux taxis.

L'information

Les élus du Val de Fensch souhaitent engager une réflexion similaire sur la gare de Hayange, afin de promouvoir l'axe ferroviaire ouest-est (ligne Audun-le Roman/Thionville) très structurant pour le transport des travailleurs frontaliers et celui des étudiants vers les centres universitaires. Les premières études pourraient être lancées dès la fin de cette année.

Le Val de Fensch mise sur le covoiturage

Afin de diminuer de façon significative les rejets en CO2 et d'agir pour le développement durable, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch aménagera prochainement deux aires de stationnement pour encourager le covoiturage. Le premier site, d'environ 70 places, est prévu rue Descartes à Florange, en septembre 2011. Une seconde aire de 150 places verra le jour au Bois de l'Étoile à Florange, à l'automne 2012.

Covoiturer en temps réel avec Covivo

Créée le 1er avril 2009 à Pompey (Meurthe-et-Moselle), la société Covivo développe actuellement via son application Covisoft un concept unique en France : le covoiturage en temps réel. *" D'ici quelque temps, notre système permettra de mettre en relation deux personnes qui vont dans la même direction au même moment, quel que soit le point de départ initial de chacun des covoitureurs,* explique Marc Grosjean, cofondateur de Covivo. *Au final, ce transport s'avèrera plus économique et plus écologique tout en respectant les contraintes horaires de chacun. "* Après inscription, le site Internet de Covivo formulera quasi instantanément des propositions de trajet. L'utilisateur les recevra sur son téléphone (une application I-Phone sera bientôt disponible) ou par courriel. Les frais seront partagés entre covoitureurs (de 6 à 8 centimes par kilomètre, dont 2 centimes environ pour financer l'activité de Covivo).

Envie d'en savoir plus ?

Rendez-vous sur www.covivo.eu

Europort Lorraine
Un projet décisif pour l'avenir de la vallée

L'État a confirmé le projet Europort Lorraine, qui prévoit l'implantation d'une plate-forme trimodale sur le site portuaire de Thionville-Illange-Uckange. Les grands travaux qui s'annoncent profiteront à l'ensemble du tissu économique de la vallée.

Il y a quelques mois, Philippe Tarillon, président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et Patrick Weiten, président de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville, s'étaient rendus à Anvers pour présenter leur projet de plate-forme trimodale sur le site portuaire de Thionville-Illange-Uckange. Depuis, l'idée a fait son chemin et confirmé sa pertinence, compte tenu des importantes réserves foncières de la zone concernée (285 ha) et de la nécessité de désengorger les axes routiers. Le développement du transport fluvial apparaît effectivement comme une solution d'avenir. Le projet tombe d'autant plus à pic que le port d'Anvers, deuxième en Europe et sixième au monde, est aujourd'hui saturé. Pour pouvoir poursuivre sa croissance, il recherche des partenariats avec des ports fluviaux, choisis pour leur capacité de stockage, leurs infrastructures routières, ferroviaires et fluviales. De telles " bases arrières ", appelées *hinterlands*, existent déjà en Belgique et aux Pays-Bas.

Des retombées économiques exceptionnelles

Le projet porté par les deux agglomérations, avec le soutien de l'association " Entreprendre en Lorraine Nord ", a beaucoup intéressé les autorités anversoises. La zone portuaire de Thionville-Illange-Uckange présente les atouts indispensables au développement d'une plate-forme trimodale : réserve foncière importante, axes routiers et ferroviaires majeurs, zones d'activités à proximité immédiate. Les élus lorrains, la Région et l'État privilégient un port multisite, dans une logique de complémentarité entre les infrastructures de Thionville-Illange-Uckange, Metz et Frouard (Meurthe-et-Moselle). Le projet de plate-forme trimodale lorraine, estimé à 250 M€, est désormais officiellement lancé. Le démarrage de la phase opérationnelle est prévu dès 2013. Les retombées économiques s'annoncent exceptionnelles pour la région pour plusieurs décennies. La future plate-forme trimodale devrait générer à terme la création de 1 500 emplois directs et indirects...

Qu'est-ce qu'une plate-forme trimodale ?

C'est une structure dont la configuration offre des solutions d'implantation optimales aux entreprises utilisatrices des voies fluviales, ferroviaires et routières. Son développement implique la présence de réseaux de qualité, indispensables pour les grands centres de distribution.

Le saviez-vous ?

Aujourd'hui, Thionville-Illange est le 7e port fluvial français et le 1er pour le transport des métaux.

Dates clés

- **24 avril 2009 :** présentation du projet Europort Lorraine à la presse
- **25 mai 2009 :** rencontre à Anvers entre les Présidents Philippe Tarillon et Patrick Weiten et les autorités portuaires
- **8 octobre 2009 :** le Président de la République annonce que l'État soutiendra le développement des ports sur la Moselle

Copyright vue aérienne © 4 Vents / CAPET

LE CHIFFRE :
102 M€

C'est le budget estimé de la future plate-forme trimodale de Thionville-Illange-Uckange, qui accueillera notamment un cours rail-route sur le parc à fonte à Uckange et un quai conteneur sur le port public d'Illange

Rue Descartes : un projet de requalification exemplaire

Les travaux de requalification de la rue Descartes (Parc d'activités Sainte-Agathe à Florange) commenceront cet été. Objectifs : sécuriser la circulation routière et améliorer l'image d'une artère très fréquentée.

La requalification de la rue Descartes, projet validé par le Conseil communautaire le 1er février 2010, entrera très prochainement dans le vif du sujet. La première phase des travaux se déroulera du mois d'août au mois d'octobre prochains. Elle consistera à réaliser le giratoire des Dinandiers (devant le garage Peugeot), à requalifier le pont sur l'A30, côté Florange, et à réaménager l'ancienne bretelle d'autoroute. L'objectif est de sécuriser le trafic routier de cette artère (+ de 7 000 véhicules/jour dans les deux sens), de plus en plus fréquentée en raison de l'implantation de nouvelles entreprises sur le Parc d'activités Sainte-Agathe à Florange et de l'ouverture d'enseignes commerciales sur le Parc d'activités La Feltière. Afin de ralentir la vitesse des véhicules, la largeur de la chaussée sera légèrement réduite. Une piste cyclable sécurisée par un fossé végétalisé, sera créée en bordure de la rue. Des candélabres seront également installés, avec éclairage LED pour réaliser des économies d'énergie.

Un aménagement paysager de grande qualité

En 2011, la seconde phase de travaux prévoit la requalification du pont sur l'A30 (côté Fameck) ainsi que la requalification de la partie sud de la rue, depuis le ruisseau des Écrevisses jusqu'au giratoire de l'hypermarché Leclerc. 2012 verra la dernière phase, c'est-à-dire la requalification du tronçon situé entre le Ruisseau des Écrevisses et le carrefour de la RD 952.
L'ensemble de ces opérations s'accompagnera d'un aménagement paysager de grande qualité. Trois essences d'érables (sycomore, champêtre, plane) seront plantées de part et d'autre de la rue, choisies pour leur capacité à absorber le gaz carbonique. On retrouvera également des peupliers, merisiers, frênes, noyers, bouleaux et autres saules ainsi que des haies fruitières en référence au riche passé agricole de Fameck. Le montant de l'investissement global (1,85 M€ HT dont 110 000€ HT pour la partie paysagère) sera financé par le Conseil Général de la Moselle (40 %), la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (35 %) et la Région Lorraine (25 %).

LE CHIFFRE :
1 411
Comme le nombre d'arbres, baliveaux, arbustes et jeunes plants qui seront plantés de part et d'autre de la rue Descartes pendant les travaux de requalification

Cartographie Web : un nouvel outil d'informations pour le public

Mis en ligne le 29 octobre 2009, le site http://fenschcartoweb.fr offre aux particuliers et aux professionnels une foule d'informations sur le territoire communautaire.

Consulter des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) avec leurs règlements associés, éditer des plans de situation ou parcellaire avec légende, rechercher un lieu, une route, une parcelle, un bâtiment public avec ses informations pratiques, visualiser le plan cadastral de la Direction Générale des Impôts, etc. Toutes ces actions sont désormais un jeu d'enfant grâce à la Cartographie Web, le nouvel outil de renseignements développé par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch pour les particuliers et les professionnels à la recherche d'informations sur le territoire. Ce nouveau service entièrement gratuit, accessible par le biais d'un simple navigateur internet sur le site http://fenschcartoweb.fr (ou en suivant le lien situé sur www.agglo-valdefensch.fr), a été créé en réponse à une directive européenne de 2007 visant à développer l'accès à l'information géographique dans l'Union Européenne. " *La Cartographie Web est un outil moderne, simple et dynamique qui permet d'obtenir depuis chez soi des renseignements divers avec un haut niveau de détails sur l'ensemble du territoire communautaire. Avec son code couleur, il facilite la consultation des POS/PLU, donne accès au zonage des plans de prévention des risques Inondation, Minier, Mouvement de terrain, aux sentiers de randonnées pédestres avec courbes de niveau, etc.*" explique Steve Tiercelin, géomaticien à la communauté d'agglomération.

Le mode d'emploi de la cartographie Web est disponible en version papier dans les mairies ou au siège de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.

Un site évolutif

Régulièrement mis à jour avec de nouvelles informations, le site s'adresse aussi bien aux habitants du Val de Fensch qu'aux professionnels et prestataires extérieurs (ex : bureaux d'études), à qui il apporte un gain de temps appréciable. Il décharge également les communes de certaines demandes de renseignements ou éditions de plans de situation parcellaire. Dans un avenir proche, http://fenschcartoweb.fr poursuivra son évolution avec l'introduction de données supplémentaires : pistes cyclables, carte des bruits, etc. Avec une trentaine de visites par jour en moyenne, le nouvel outil d'informations semble déjà avoir trouvé son public.

L'info *Si la Cartographie Web permet de consulter et d'éditer de nombreux documents, seuls les plans de zonage papier disponibles en mairies ont (pour l'instant) une valeur réglementaire.*

Le site de la Paix sur la voie de la requalification

La communauté d'agglomération a donné le coup d'envoi d'une vaste étude de diagnostic technique et de faisabilité sur le site de la Paix, dans le but d'y implanter une zone d'équipements publics, d'habitat, de loisirs et d'activités économiques.

Le Val de Fensch s'est engagé dans la mise en place d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) d'une superficie de 42 ha, correspondant à près de la moitié de la superficie totale de l'ancien complexe sidérurgique. Les études techniques actuelles conduites par une dizaine d'entreprises ont pour but d'établir un état des lieux complet du site comprenant un diagnostic technique des ouvrages et des réseaux existants ainsi qu'une étude géotechnique.

Si ces investigations confirment la faisabilité technique et économique du projet, les travaux d'aménagement de la ZAC de la Paix pourraient commencer en 2012. Le nord du site (Algrange) accueillerait des logements et espaces verts, le centre (Algrange) des entreprises de type PME et le sud (Nilvange) serait dédié aux équipements publics. " *Le plan de composition du site évoluera en fonction des contraintes diagnostiquées, notamment la nature des sous-sols et l'emplacement des fondations des anciens bâtiments sidérurgiques* " précise Ali Fall, chargé de mission à la communauté d'agglomération.

Une étude confiée à des experts reconnus

Maître d'ouvrage, la communauté d'agglomération a confié la maîtrise d'œuvre de ce diagnostic à trois bureaux d'études spécialisés : ITB (Laxou), Rovconsult (Luxembourg) et Territoires durables (Hayange). La coordination des opérations (notamment sur le plan de la sécurité) est assurée par l'entreprise ICL (Saint-Julien-les-Metz). Les sociétés Malezieux (Florange), Kloczko (Farebersviller) et CEP (Thionville) réaliseront respectivement l'investigation des réseaux et du ruisseau d'Algrange, les relevés topographiques et les travaux de reconnaissance géotechnique sur site.

Un financement à quatre

Le coût du diagnostic et des travaux préalables à la requalification du site de la Paix est financé à parts égales par l'Union européenne, l'Etat, la Région Lorraine et la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.

Travaux d'inventaire des ouvrages et de l'encombrement du sous-sol du site.

LE CHIFFRE :

574 000 €

C'est le montant TTC du diagnostic technique et des travaux préalables à la requalification du site de la Paix

Les délibérations... en bref

Cette rubrique a pour but de lister les délibérations les plus importantes prises par le conseil de communauté au cours du précédent semestre. Lorsque c'est le cas, vous trouverez un renvoi vers le numéro de page d'un article concernant la délibération.

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 8 FÉVRIER 2010 (extraits)

- Cession du lot n°2, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble La Feltière à Fameck dit " centre d'appels ", d'une surface de 452,55 m² à la SCI Logis 5
- Approbation de la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et le Conseil régional de Lorraine pour les travaux de rénovation de la halte ferroviaire d'Uckange (phase 1) (cf. article page 16)
- Vote du budget pour l'exercice 2010
- Vote des crédits de la décision modificative n° 1 et vote du taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 10,75%
- Suppression du service de police municipale à caractère intercommunal
- Mise en place d'une opération " refus de tri " de mars à juin 2010

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 1er AVRIL 2010 (extraits)

- Adoption des statuts portant création de l'association Aire Urbaine Metz Thionville Briey
- Approbation de la convention de travaux relative aux études sur l'aile ouest du château de Wendel à Hayange et le parc boisé proposée par l'EPF Lorraine fixant la participation de la CAVF à 16 000 €TTC
- Lancement de l'étude d'optimisation des déchets ménagers et de mise en place de la tarification incitative.
- Approbation du principe de financement pour la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch pour l'implantation des conteneurs enterrés avec les bailleurs sociaux
- Approbation de la convention de coopération entre la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et la Ville d'Uckange pour l'accès au Jardin des Traces par le Parc du haut-fourneau U4 (cf. article p. 24)

Les conseils de communauté sont ouverts au public. Les lieux et ordre du jour sont connus 5 jours minimum à l'avance et sont consultables au siège de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, sur le site internet www.agglo-valdefensch.fr et dans la presse locale.

Calendrier des Conseils de Communauté 2010

Jeudi 1er juillet à 19h
Jeudi 23 septembre à 19h
Jeudi 25 novembre à 19h
Jeudi 16 décembre à 19h

Parc du haut-fourneau U4 :

Un pass annuel à utiliser sans modération !

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch lance un pass annuel pour visiter et revenir aussi souvent que vous le souhaitez au Parc du haut-fourneau U4.

A chaque saison sa nouveauté au Parc du haut-fourneau U4 ! La communauté d'agglomération propose une tarification particulièrement attractive du 3 avril au 31 octobre 2010, pour (re)découvrir ce symbole du riche passé sidérurgique de la vallée, inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques. Un pass annuel nominatif (3,00 seulement pour les habitant du Val de Fensch !) offre désormais un accès gratuit et illimité au site excepté pour les spectacles. " *Nous encourageons les habitants de la vallée et les autres à venir et à revenir au Parc du haut-fourneau U4 pour véritablement s'approprier le site* " explique Marieke Dorémus, animatrice du Patrimoine à la communauté d'agglomération. Rappelons que le site peut être visité librement, en visite guidée par d'anciens sidérurgistes ou audioguidée.

Depuis 2008, une version multilingue (français, allemand, anglais, italien, néerlandais), enrichie de témoignages et d'anecdotes d'anciens salariés de l'usine, raconte l'histoire et le fonctionnement du haut-fourneau aux visiteurs.

Laissez-vous séduire par le Jardin des Traces !

En 2010, le ticket d'entrée ou le pass annuel au Parc du haut-fourneau U4 donne également accès au Jardin des Traces, réalisé par la mairie d'Uckange. Sur plus de quatre hectares de friches industrielles situées au pied du haut-fourneau U4, ce jardin à thème se compose de nombreuses pièces alliant le minéral et le végétal. Il entraîne le visiteur dans une promenade insolite, lui fait découvrir le biotope d'un bassin naturel, déambuler dans les cylindres du Jardin de l'Alchimie, partager la terre, le feu, l'eau et l'air sous toutes leurs formes et couleurs… Le chemin des sculptures, le Jardin " Plume ", les œuvres animées de Pierre Luu, le mail minéral et le " Jardin des Cinq Sens " plongent le promeneur dans un moment de pure félicité…

TARIFS

- **Visite (libre, guidée ou audioguidée) :**
  3,00 € (tarif normal)
  2,00 € (tarif réduit : groupes, comité d'entreprise, 16-18 ans)
- **Pass annuel hors spectacles (habitant de la CAVF) :**
  3,00 € (tarif normal)
  2,00 € (tarif réduit)
- **Pass annuel hors spectacles (extérieurs CAVF) :**
  10,00 € (tarif normal)
  5,00 (tarif réduit)

Carte blanche à Roue Libre et Compagnie

Créée en 1983 et basée à Hagondange, Roue Libre et Compagnie propose deux journées à grand spectacle pour tous publics, les 28 et 29 août 2010, sur le Parc du haut-fourneau U4. Christian Mauger, fondateur de la compagnie, nous explique le concept de *La Part des Anges*.

Que verront les visiteurs les 28 et 29 août prochains ?

Nous travaillons depuis 27 ans avec le tissu associatif de la vallée. Cela nous a donné l'idée de restituer tout ce vécu dans un spectacle sur le thème du cirque, du burlesque et de l'éphémère. Nous avons intitulé cette carte blanche *La Part des Anges*. Deux chapiteaux et une tente de cérémonie marocaine seront dressés au pied du haut-fourneau U4. La fête commencera à 16 h avec un spectacle jeune public de la compagnie *Le Bastringue*. Elle se poursuivra avec une " exposition filmée " de Jean Pauly retraçant la déchéance de la boulonnerie d'Ars-sur-Moselle. Il y aura ensuite un concert apéritif du groupe de world music *Sheik Yerbouti*, suivi d'un repas léger sous la tente marocaine.

Quel sera le programme de la soirée ?

Le *Cabaret Moderne* de Roue Libre & Cie débutera vers 20h30 (acrobates, jongleurs, clowns, fil et trapèze). À l'issue de ce spectacle, les visiteurs seront invités à se rendre au pied du haut-fourneau pour une démonstration autour des fumigènes et du feu. Enfin, le funambule Mathieu Hibon nous coupera le souffle à tous sur un fil sonorisé tendu entre deux bâtiments de l'U4. Le lendemain, le programme comportera une légère variante avec le Funambus, un numéro de funambule sur bus. Enfin, les collages de Jean-Pascal Piquard sur les anges et archanges accompagneront ces deux jours de fête.

Renseignements et réservations

Parc du haut-fourneau U4
1, Jardin des Traces - 57270 Uckange
Tél. : 03 82 57 37 37
Parc-u4@agglo-valdefensch.fr
www.haut-fourneau-u4.fr

© Mathieu Hibon - Photo de Julien Girardot

Un funambule défie le U4 !

Le samedi 28 août 2010, en fin de soirée, le funambule Mathieu Hibon et la compagnie *Ascension par la face sonore* invite le public à prendre de la hauteur. L'artiste parcourra environ 50 mètres entre deux bâtiments du haut-fourneau U4, sur un câble sonorisé tendu à plus de 20 mètres de hauteur. Ce projet hybride mêle technique de cirque et recherche sonore. Motivés par le goût du défi, de l'architecture et d'une poésie urbaine, le funambule et sa compagnie se jouent de la gravité et proposent un spectacle entre tension et fragilité, à découvrir absolument !

Label Val de Fensch
La communauté d'agglomération encourage le sport de haut niveau

Depuis 2009, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch soutient financièrement plusieurs associations sportives de haut niveau et événements exceptionnels pour leur exemplarité et leur rayonnement sur l'ensemble du territoire communautaire.

Qu'y a-t-il de commun entre l'équipe féminine de volley-ball de Terville-Florange (TFOC), les footballeuses de l'AS Algrange, le semi-marathon du Val de Fensch et la Rando 57 Tout Azimut ?
Réponse : ces deux associations sportives et ces deux événements organisés respectivement par le Val de Fensch Marathon et le club Tout Azimut de Fameck, bénéficient chacun du label Val de Fensch. Cela signifie que la communauté d'agglomération soutient financièrement ces clubs et manifestations sportives en raison de leurs performances et de leur rayonnement sur l'ensemble du territoire communautaire. " *L'objectif de ce label et de son règlement d'intervention financière est de promouvoir le développement du sport dans le Val de Fensch et d'inciter ses habitants à se diriger vers les associations sportives de la vallée* " rappelle Philippe Andreansky, chargé de mission " Sports " à la communauté d'agglomération.

Les footballeuses de l'AS Algrange

Récompenser les promoteurs du sport

Pour pouvoir prétendre à une subvention, une équipe, amateur ou professionnelle, doit être classée au meilleur niveau régional, utiliser un équipement sportif de la communauté d'agglomération et rayonner sur l'ensemble du territoire communautaire. L'association concernée doit également justifier de cofinancements publics et privés soutenant les frais de fonctionnement de son (ses) équipe(s).
Certaines manifestations exceptionnelles ou initiatives assurant la promotion d'un sport ainsi que celle du territoire, sont également susceptibles de bénéficier du soutien financier de la communauté d'agglomération ou même être prises en charge par cette dernière.
Pour la saison 2009/2010, c'est le cas du semi-marathon du Val de Fensch (course à pied de 21,100 km) et de la Rando 57 Tout Azimut (course d'orientation). Ces deux événements sportifs répondent en effet aux critères édictés par la communauté d'agglomération : ils sont organisés sur le territoire communautaire et ont reçu un avis favorable de leur fédération. Pour la saison 2011, les dossiers de demande de subvention sont à déposer avant le 15 octobre de cette année. La commission " Sports " du Val de Fensch se réunira au mois de novembre pour examiner chaque dossier et déterminer ceux que la communauté d'agglomération soutiendra financièrement.

Ce qu'ils en pensent

Daniel Mroczkowski, président du TFOC : " *Ce label et la subvention qui l'accompagne sont indiscutablement un plus car nous sommes constamment à la recherche de partenaires publics et privés pour boucler notre budget. J'espère que ce soutien durera longtemps... Nous devons bâtir une toute nouvelle équipe pour l'an prochain et nos déplacements nous coûteront aussi chers, même en Ligue B ! "*

Hervé Desmoulins, président de Val de Fensch Marathon : " *Le label Val de Fensch prolonge notre partenariat avec la communauté d'agglomération commencé il y a une dizaine d'années. Il constitue une forme de reconnaissance de notre projet qui mobilise chaque année 180 bénévoles. Sans ce soutien financier, nous aurions beaucoup de mal à organiser un tel événement sur le territoire. "*

Norbert Dumont, vice-président de Tout Azimut Fameck : " *Une aide financière est toujours la bienvenue ! Celle du Val de Fensch nous permet de tirer nos cartes en couleur. Le label est une source de fierté pour notre club qui évolue au plus haut niveau national. En 2011, nous organiserons d'ailleurs les championnats de France de courses d'orientation (4 et 5 juin). Avec 1 800 compétiteurs, il y aura de l'animation dans la vallée... "*

Sylvain Zille, président de l'AS Algrange : " *Ce label récompense le travail fourni par le club pendant dix ans. Il nous donne envie de franchir la dernière marche qui nous sépare de l'élite. Nous sommes le seul club lorrain, voire de l'Est de la France, à ce niveau. L'aide communautaire est essentielle pour couvrir les frais de déplacements des joueuses et du staff car nous évoluons dans le groupe Sud-Ouest. Elle nous donne également des devoirs, comme celui de promouvoir le foot féminin en délocalisant certains matches. "*

Renseignements :
Service sports - 03 82 86 81 81

SUBVENTIONS COMMUNAUTAIRES SAISON 2009/2010

TFOC :
25 000 €
AS Algrange :
17 500 €
Semi-marathon du Val de Fensch (24 octobre 2010) :
12 000 €
Rando 57 Tout Azimut
300 €